

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AP_2024_0226**Arrêté Permanent**

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

6.1 Police Municipale

ABROGE ARRÊTÉ N° AR_2023_4481_CC - PISTES CYCLABLES CHERBOURG-EN-COTENTIN

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8^{ème} partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27

VU l'arrêté n° AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations sur de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la demande du Pôle Qualité Cadre de Vie en date du 27 mai 2024,

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers sur les pistes cyclables,

ARRÊTE

ARTICLE 1 – PISTES CYCLABLES DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Les pistes cyclables de la commune de Cherbourg-en-Cotentin seront aménagées comme précisé sur la liste jointe.

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la mise en place de la signalisation par les services de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint
Pierre-François Lejeune**

réf	Commune	rue 1	rue 2	situation actuelle	nom panneaux	situation future	nom panneaux	commentaire
01	Choc	avenue Jeanne de Paris		stop	A84	stop	A84	
02	Choc	avenue Le Corbusier	avenue Lecartertier	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
03	Choc	avenue Le Corbusier		stop	A84	stop	A84	déplacement bande stop
04	Choc	rue du Maupas	rue du Neufbourg	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
05	Choc	avenue Lemonnier	(Buit)	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
05-07	Choc	avenue Lemonnier	[Fond]	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
08	Choc	avenue Lemonnier	[point fl]	feux carrefour existants	A84	feux carrefour existants		cédez le passage si panneaux feux
09	Tour	avenue Lemonnier		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
10	Tour	bd Est	rd point Sauxmarien	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
11	Tour	bd Est	rd point de Pessartine	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
12	Tour	châssie à Faux	bd du Coteau	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
13	Choc	avenue Poincaré	Salle Nordaz	stop	A84	stop	A84	
14	Choc	rue Lecouvey		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
15	Tour	Plage Collignon	Port des Flamands	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
16	Tour	chemin de la Mare		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
17	Tour	Port des Flamands		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
18	Tour	Port des Flamands		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
19	Tour	Port des Flamands		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
20	Tour	Port des Flamands		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
21	Tour	Portes Flamands	BD Maritime	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
22	Tour	rue Briard	Cité du Clair Logis	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
23	Tour	rue Briard	Cité du Clair Logis	stop	A84	cédez le passage priorité à droite	A83A + M8C	
24	Tour	rue Briard	BD Maritime	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
25	Tour	avenue de Northem	rue Gambetta	cédez le passage	A83A + M8C	cédez le passage	A83A + M8C	dépose 6223 et B40
27	Tour	avenue de Northem	rue des Tamaris	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
28	Tour	avenue de Northem	rue du Capitaine	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
29-30	Tour	avenue Lemarequier	(collège Didierot)	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
31	Choc	rue des Vinditis	chemin de la Crespinière	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
32	Choc	chemin de la Crespinière	résidence des Vinditis	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
34	Choc	200 rue des Vinditis		cédez le passage	A83A + M8C	cédez le passage	A83A + M8C	
35	Choc	159 rue des Vinditis		pas de signalisation		cédez le passage	A83A + M8C	
36	Choc	rue des Vinditis	1 rue Clotilde Vauvoyer	pas de signalisation		cédez le passage	A83A + M8C	
39	Choc	avenue Prevert	rue des Coquilles	cédez le passage	A83A + M8C	cédez le passage	A83A + M8C	
41	Égu	rue Surcouf		stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
42	Égu	rue de la Digue	(centre aquatique parking)	stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
45	Égu	rue de la Digue	centre aquatique	stop	A84	priorité à droite	A83A + M8C	suppression des 2 panneaux sur parking
46	Égu	rue Barousse	chemin du Loup Perdu	stop	A84	Stop	A84	
51	Choc	rue Barousse	chemin de la Poste à l'erie de Haut	Stop	A84	Stop	A84	
52	Choc	rue Barousse	rue Jules Ferry	cédez le passage	A83A + M8C	Stop	A84	pote d'un C114
53	Tour	BD de la Manche		Stop	A84	feux carrefour existants		cédez le passage si panneau feux
54	Tour	BD de la Manche	rue du Capitain (Haut)	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
55	Tour	BD de la Manche	rue du Capitain (bas)	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
56	Tour	BD de la Manche	rue Pierre Guérout	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
57	Tour	BD de la Manche	rue du Clos St Jean	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
58	Tour	rue de la Moignie	intermarché	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
59	Tour	rue du Grand Pré	intermarché	rien	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
60	Tour	rue du Grand Pré	intermarché	rien	A84	cédez le passage	A83A + M8C	prolongement de la bande axiale continue
60-1	Tour	rue du Grand Pré	intermarché	rien	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
60-2	Tour	rue du Grand Pré	intermarché	rien	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
61	Tour	rue du Grand Pré	allée de la Pérougueille	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
62-1	Tour	allée de la Pérougueille	avenue de Northem	Stop	A84	rien	A84	
63	Tour	avenue de Northem	rue Godard	Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
64	Tour	7 rue des Couturières		Stop	A84	cédez le passage	A83A + M8C	
65	Tour	chemin de Bagatelle		Stop	A84	rien	A84	suppression des panneaux
66	Tour	rue Carnot		Stop	A84	rien	A84	maintient du stop manque de visibilité
67	Égu	BD de la Saône		pas de panneaux		Stop	A83A + M8C	priorité vélos
								maintien de la situation

Publié le 29/05/2024

68	Équi	BD cè la Saliné	rue des 3 hangards	Stop		A14	feux carrefour existants	cèdez le passage si panne des feux
70	Équi	BD cè la Saliné	rue Vauzan	Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
/1	Équi	BD cè la Saliné		Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
72	Équi	BD cè la Saliné	rond point de Capel	Stop		A14	sortie supprimée	métre un panneau B10
74	Équi	BD de la mer	rond point de Querqueville	Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
75	Quer	Rond point de Querqueville		Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
76	Quer	riue du Port		Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
77-78	Quer	BD de la Négue	rue de la Plage	Stop		A14	feux carrefour existants	cèdez le passage si panne des feux
79	Quer	rue de la Plage	Plage QCV	Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
81-82-90	Tour	BD de la Manche	rue Lemarésquier	Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
97	Tour	BD de la Manche	rue de l'Hôtel Giffard	Stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c
100	Tour	route des Couplers	Berquin	stop		A14	cèdez le passage	AB3A + M9c